

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL
Rue du 25 Mai n. 67.

HONNEUR ET PATRIE ?

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête, excepté le dimanche au bureau du PATRIOTE, ou au bureau des annonces, lectures et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés en franc.

PRIX
de

L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS

Mercredi 28. — Reprise de Contry (Belgique) par le général Jourdan (1794).

A DATER DU PREMIER JUILLET L'ABONNEMENT AU PATRIOTE FRANÇAIS EST PORTE DE TROIS PIASTRES A TROIS PATACONS.

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1er mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

À nos compatriotes.

Tous les Français sont invités à se réunir jeudi, 29 juin, à la baraque des Brosses, à midi précis, pour entendre la lecture d'un projet d'adresse du commerce français de la République Orientale, à M. le ministre des affaires étrangères, en France, et procéder à la nomination d'une commission qui s'occupera, dans le plus bref délai, d'une rédaction définitive.

Nota. Il a été impossible de trouver un local plus convenable, à cause des travaux qui s'exécutent en ce moment au Théâtre National.

FRUILLÉTON.

SOUVENIRS DE LA RÉPUBLIQUE.

MÉMOIRES D'UN BOURGEOIS DE PARIS.

PREMIER ÉPIQUE.

UNE FEMME CÉLÈBRE.

(Suite.)

La seconde lettre était moins chevaleresque. Son écriture, perpendiculaire et embarrassée attestait les efforts qu'avait faits pour se déguiser la plume qui l'avait tracée.

« Une femme, y lisait-on, s'avisait un jour de plaisanter sur mon compte ; le lendemain des gens à gage m'en firent justice dans vingt chansons. Si le luxe, les grandes fortunes, l'inégalité des rangs exercent votre bile envieuse, sollicitez des secours et n'écrivez pas. Les femmes riches savent acheter un secret ; on vous livre les autres. Je vous abandonne toutes celles qui ont paru aux cafés ; je n'ai pas reconnu mes entours ; mais malheur à vous si la prudence vous abandonne ; je peux

À M. le rédacteur en chef du Patriote Français.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer quelques extraits de ma correspondance ce par Thérés., ils intéresseront, je pense, tous nos compatriotes.

Paris, 29 avril 1843.

« ... J'ai eu de fréquentes conférences avec plusieurs de nos honorables députés : j'ai écrit à ceux que je n'ai pu voir. Je vous citerai entre autres MM. de Lamartine, Mermilliod, Glais Bizoin, Joly, Ledru-Rollin, Gustave de Beaumont, etc. : ils m'ont tous promis leur appui. Placé, par ses précédents, sur un terrain fort délicat, M. de Lamartine s'intéresse cependant beaucoup à notre cause. « Je ne puis, m'a-t-il écrit, prendre l'initiative dans cette question de la Plata devant la chambre ; le parti que j'ai cru devoir adopter il y a deux ans, après un long et consciencieux examen de l'état des choses, ne me permet pas aujourd'hui de provoquer, comme vous le désirez, des explications de la part du ministre ; un autre doit être chargé de ce soin. Une fois la question engagée, vous pouvez être certain, monsieur, que je prendrai part à la discussion et qu'il ne dépendra pas de moi qu'une position nette et précise soit prise par le gouvernement de mon pays. Je l'y provoquerai de tout mon faible pouvoir. J'aime à croire que vos efforts pour une cause que vous avez toujours si chaleureusement défendue, ne resteront pas sans résultats, etc. »

« J'ai de nouveau écrit à M. de Lamartine une troisième lettre sous la date du 19 avril.

« Depuis la réception de votre dernière lettre, je me suis empressé de voir quelques députés pour que la question de la Plata fut soumise à la chambre. Ces messieurs ont bien

tout, et je me sacrifierais même pour me venger s'il était nécessaire d'intéresser un homme puissant à ma cause. »

Nous avons cité ces deux singulières épîtres parce qu'elles peignent deux figures de femmes particulières à ce temps. L'une profitant des désordres d'une société qui n'a point encore eu le temps de se reconstruire, pour transformer la vie en une sorte de course au clocher, dont le seul but doit être la vanité et le plaisir ; l'autre dédaigneuse parvenue, voulant faire de sa richesse un privilège pour mettre ses vices à l'abri, joignant l'insolence de la grande dame à la bassesse de la servante et commençant cette aristocratie de hasard qui sortit des fauges de la révolution. Ajoutez à ces types la femme à la mode, espèce de mannequin d'amazone dont la beauté ne servait qu'à essayer de nouvelles manchettes ou à montrer une coiffure ; la femme galante, promenant partout sa grande toilette et ses suites de français ; la vaporeuse, inséparable d'un de ces dogues de manéchin mis en vogue depuis peu ; enfin la femme de lettres, écrivain tour à tour des romans imités de l'anglais, des contes dans le goût de La Fontaine ou des traités de morale à l'usage de la jeunesse ; et vous aurez la galerie complète des grandes dames de cette curieuse et

« voulu, à ma sollicitation, entretenir M. Guizot de cette affaire, et voici quelle a été la réponse de M. le ministre à M. Glais Bizoin : « Que le gouvernement français était résolu à maintenir, conformément aux traités, l'entière indépendance de l'état oriental ; que, par conséquent, si besoin en était, il appuierait le gouvernement actuel de la République de l'Uruguay ; que, dans aucun cas, il ne souffrirait que Montevideo fut pris par les forces argentines. QU'IL DES ORDRES POSITIFS AVAIENT ÉTÉ EXPÉDIÉS A CET EFFET A NOS AGENTS CONSULAIRES. »

« Cette considération m'a paru tellement formelle, que je pense qu'il n'y a pas d'inconvénient, en ce moment du moins, à attendre d'autres nouvelles de Montevideo. « En attendant, permettez moi, monsieur, de vous compter toujours au nombre de nos défenseurs, etc. »

Réponse de M. de Lamartine.

20 avril.

« Je partage votre opinion, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire. Je pense que notre gouvernement ne peut abandonner tous nos intérêts dans la Plata. Au besoin, vous pouvez compter sur mon appui. « Je suis, etc., etc. »

« J'ai vu aussi M. Odillon Barrot ; il ne m'a fait aucune promesse formelle, mais j'ai bon espoir.

« Voici les dernières paroles de l'entretien qu'ont eu les députés qui s'intéressent à notre cause, avec M. Guizot : que pour le bien de la République Orientale elle-même, il convient que la France ne fasse une démonstration sérieuse qu'à la dernière extrémité ; mais que, outre ses justes sympathies pour la République de l'Uruguay, elle a un intérêt immense à ne pas

singulière époque. C'était bien, à tout prendre, les mêmes vices qu'autrefois ; mais la forme n'était plus la même, rien ne remontait au delà de la veille. Pas un nom ancien, pas un usage du passé, pas une croyance des aïeux ! On eût cru sortir d'un de ces cataclysmes à la suite desquels apparaissent de nouvelles créations.

Cependant quelques scandales ayant eu lieu vers ce temps par suite de déguisements, une ordonnance du ministre de la police générale fit défense aux dames de porter des costumes d'homme. Ce fut pour Caroline un véritable chagrin. Ses toilettes de femme étaient vendues, ses bijoux engagés ; elle adressa au ministre une pétition en vers, sollicitant l'autorisation de porter le déguisement défendu ; mais sa pétition demeura sans réponse. Elle écrivit alors à Mme Lottin, pour la prier d'appuyer sa demande, une épître qui se terminait ainsi :

On dit que votre esprit égale
Votre beauté, votre bon cœur ;
Prouvez-le-moi ; triquez une rivale
Contre un adorateur.

Les prières de Caroline furent enfin écoutées ; on lui accorda la permission qu'elle sollicitait, et elle put

laisser tomber entre les mains de Rosas un port situé à l'embouchure du Rio de la Plata.

Que M. l'amiral et M. Pichon méditent bien ces paroles. Nous ne pouvons révoquer en doute qu'elles aient été dites par M. Guizo. Si donc nos agents n'ont pas reçu d'instructions, M. le ministre des affaires étrangères devra rendre au pays un compte sévère des promesses faites, des engagements pris envers nos députés; si au contraire il a dit vrai, comme nous sommes disposés à le croire, l'amiral et le consul auront fort à faire pour se disculper.

D'un autre côté nous savons que S. A. R. le prince de Joinville n'a pas lu sans intérêt la représentation que nous lui avons adressée, et nous avons tout lieu d'espérer qu'à son arrivée en France (où le prince doit être depuis quelque temps), S. A. R. s'occupera d'améliorer notre situation.

Courage donc, nos frères! courage et patience. Les mauvais jours seront bientôt passés. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est une paix durable, une paix garantie par un gouvernement fort. Car une paix momentanée est pour nous une chose certaine, puisque l'armée de notre implacable et barbare ennemi ne peut déjà plus nous nuire. Courage et patience, répéterons nous encore; nos bayonnettes sont sûres, nos amis dévoués, notre cause est juste, Dieu sera pour nous!

On lit dans le Constitutionnel.

Dans toute la journée d'hier, nous apprenons qu'il y a eu un massacre de l'ennemi, et, parmi eux, un sergent et deux soldats correntines du bataillon Rincon.

Aujourd'hui, à midi, il s'est présenté un autre prisonnier, qui est espagnol.

LE GÉNÉRAL DON FRUCTUOSO RIVERA.

(Traduit de l'Espagnol.)

(Voir les Nos. 112, 113, et 115.)

Le général Rivera, pendant sa présidence, a gardé une rigoureuse neutralité dans la guerre du Rio-Grande dont nous avons déploré et dont nous déplorons la continuation, et, si elle ne s'est pas terminée, il faut s'en prendre à l'incapacité ou à la mauvaise foi de la plupart des acteurs dans cette guerre.

Une autre prétention que, malgré notre alliance avec l'empire nous ne pouvons pas admettre, c'est de soutenir que nous devons traiter les républicains de Rio-Grande, comme les

impériaux les traitent, sans les désigner avec les titres qu'ils se donnent, sans leur accorder les politesses qu'ils méritent comme autorités constituées de fait ou de droit, point qu'il ne nous appartient pas de vérifier; surtout quand ils ont des armées à leur disposition, quand ils gouvernent une société nombreuse qui les reconnaît et les défend, qui est sur notre frontière et entretient avec nous des relations inévitables. Les nations les plus anciennes de l'Europe ne refuseraient pas de reconnaître à la république de Rio-Grande son existence de fait; bien entendu que cette reconnaissance de *de facto* n'implique aucune obligation de secours ni d'appui pour la soutenir, et ne préjuge en rien à aucun droit de l'empire pour rétablir l'ordre de choses qu'il invoque, pour changer ses hommes et les traiter comme rebelles. L'Angleterre, en 1824, soutint ce principe, relativement aux états Hispano-Américains, à la face des cours absolutistes et légalistes de l'Europe, et jusques dans les salons du congrès de la sainte-alliance Charles X, malgré ses liens de famille et d'intérêts avec l'empereur, embrassa la même politique, et, malgré sa haine contre la démocratie et son désir ardent que l'Espagne recouvrât ses anciens domaines, traita avec nos agents, et accrédita des agents commerciaux dans nos ports principaux.

Nous sommes persuadés que les hommes d'état du Brésil ne pourront pas nier l'exactitude de cette doctrine, et que, si on peut faire quelque reproche au général Rivera, c'est de n'avoir pas assez veillé à l'application de cette doctrine, par considération pour l'empire.

D'ailleurs l'escadre brésilienne, sous l'inspiration sans doute, des mêmes principes, fit une *salve royale*, dans ce port même, à la fête du tyran Rosas; cependant, selon les lois argentines, les jours de fête des magistrats sont des jours ordinaires, qui doivent passer inaperçus pour le public, et pour lesquels on ne doit faire aucune démonstration officielle sans attaquer gravement la constitution de l'état.

L'alliance avec la France ne fut pas moins légitime. La présidence du général Rivera est égaré, en la demandant, à ce qu'exigeait la défense du pays, et le gouvernement français ne peut pas se plaindre que le général Rivera ait manqué à ses engagements.

L'indépendance nationale, assiégée par Rosas depuis 1830, se trouva, en 1835, dangereusement menacée. Ses troupes occupaient le sol oriental, et y faisaient flotter leurs bannières

anglantes. Les Français n'attaquaient pas l'intégrité de l'indépendance américaine; mais, en même temps qu'ils soutenaient les droits de leurs nationaux, ils soutenaient les principes de la civilisation. Le général Rivera et l'armée qui le suivait combattait aussi pour la même cause. L'échec des Français eut porté un grand préjudice aux hommes de liberté et de civilisation qui suivait le général Rivera. Les Français rendait un bel hommage à l'honneur américain, en étayant leurs griefs de ceux d'un peuple valeureux et puissant, et en ne confiant pas les Argentins avec le tyran qui les opprimait. L'union des hommes de liberté avec les Français était une garantie bien forte que l'indépendant le plus scrupuleux n'eût à conserver aucune arrière-pensée sur les vues extérieures du gouvernement français.

Ce fut sous les auspices du général Rivera qu'eut lieu l'alliance du peuple oriental avec le peuple français. Comme il existait, tant de points de contact dans la question et les intérêts du peuple français, c'eût été folie de ne pas agir d'accord et faire la guerre en commun.

Ce fut sous les auspices du général Rivera que les argentins libres firent une alliance d'honneur avec les Français. Les uns et les autres étaient naturellement unis par la civilisation et avaient à venger les outrages sanglants de Rosas.

Le droit des gens, la raison, la nécessité le gouvernement monstrueux de Rosas, et l'exemple de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, de la Pologne et des États-Unis d'Amérique, dans le siècle passé et dans le siècle présent, conseillaient cette alliance et la justifiaient.

Qui manqua à cette alliance? Un seul... celui-là on répondra comme homme à Dieu, comme magistrat à son pays, et à la conscience de l'humanité présente et future.

Cet homme, ce magistrat, ce ne fut pas le général Rivera.

Examinons les reproches qu'on a articulés contre le général Rivera au sujet de sa conduite dans cette alliance.

Ce fut lui qui pendant cette alliance fit des ouvertures à Rosas.

Notre opinion sur ce point est bien connue. Nous croyons que toute négociation avec Rosas est inutile, parce qu'on n'obtiendrait aucun résultat, et que, si on obtenait un appareance, Rosas n'exécuterait rien, briserait les pactes les plus sacrés et les plus sérieux, et qu'on nous aurions de nouveau la guerre avec

reprière, avec son ancien habit, ses habitudes libres et cavaliers.

Une aventure touchante vint pourtant traverser sa vie saine et l'arracher pour quelques heures à ses habitudes mondaines.

Un soir qu'elle revenait en fiacre de Saint-Cloud, elle aperçut au bord de l'eau une jeune femme en haillons qui marchait vivement, l'air égaré, parlant haut et regardant la Seine, comme près de céder à quelque triste inspiration.

Caroline fit arrêter le fiacre, courut à elle et voulut l'interroger; mais elle ne l'écouta point d'abord. Elle tenait un papier qu'elle voulait, disait-elle, faire remettre à son adresse avant de mourir, et qu'elle refusait pourtant de nommer.

Ses yeux étaient hagards, ses paroles sans suite. Caroline essaya de la calmer, en employant tour à tour les raisonnements et la prière. Elle lui parla de ceux qu'elle pourrait aimer, père, mari, enfants. A ce dernier mot la jeune femme, qui était demeurée insensible à toutes les consolations, fondit en larmes; elle se laissa tomber sur le bord de la route, la tête dans ses deux mains et en sanglotant. Caroline s'était précipitée et s'efforça de l'embrasser en sollicitant sa confiance; enfin la jeune femme lui avoua tout. Elle était fille d'un pauvre professeur; son mari l'avait épousée malgré l'opposition d'une famille riche et haut

placée. Repoussés tous deux par ceux qui auraient dû les secourir, ils avaient dû vivre quatre années de leur existence. Le mari avait enfin succombé à la fatigue et au chagrin, il était mort il y avait quelques mois, la laissant malade, sans ressource, et avec deux enfants qu'elle avait eu vain essayé de nourrir. Voyant l'inutilité de ses efforts et ne pouvant supporter l'aspect de leurs souffrances, elle était venue ce jour-là folle de douleur et décidée à périr. La papier qu'elle tenait était une lettre dans laquelle elle recommandait les deux orphelins à la mère de son mari. Caroline en regarda la description et y lut un des noms les plus connus de Paris. Sa résolution fut aussitôt prise.

— Vous ne mourrez pas, dit-elle à la jeune femme, et vos enfants seront heureux.

La pauvre mère jignait les mains.

— Votre adresse?

Elle la donna.

— Vous entendez? dit Caroline au cocher, qui s'était approché; vite, et je paie double!

Elle fit monter dans la fiacre la jeune femme éperdue, et toutes deux arrivèrent à l'endroit indiqué.

Les enfants étaient couchés sur un peu de paille, mourans de froid et de faim. Caroline les enveloppa dans sa pelisse et les emporta chez elle.

J'y arrivais presque au même instant: elle me conta tout. Après nous être consultés, il fut convenu qu'elle

reprendrait le lendemain chez la grand-mère des enfants; elle partit en effet et nous l'attendîmes l'après-midi du jour. Enfin nous reconûmes sa voix au bas de l'escalier. La malheureuse mère s'élança haletante, les mains tendues. Caroline monta en sautillant les marches deux à deux; dès qu'elle nous aperçut, elle ouvrit ses bras; la jeune femme s'y jeta avec un cri déchirant de bonheur; elle avait deviné que tout avait réussi. Après les embrassements et les larmes Caroline put enfin nous raconter ce qui s'était passé.

— Je tremblais, nous dit-elle, on arrivait à l'hôtel de cette femme. Le succès dont je me croyais sûre en partant ne me paraissait plus possible. Enfin je demandai la maîtresse. On me fit traverser dix pièces et j'entrai dans un boudoir où l'on me pria d'attendre: une simple chaise me séparait de la chambre à coucher. J'entendis chuchoter quelques instans, puis une voix aigre s'écria: — Mais je n'ai point affaire aux journalistes; dites que je suis incommodée.

— Madame, reprit une voix mielleuse, c'est une jeune femme qui a l'air honnête...

— Je n'aime point ces gens, vous dis-je.

— Son journal est à la mode, et, si elle se permettait quelques plaisanteries à propos de madame...

— Ah! vous avez raison, faites entrer.

La porte s'ouvrit et je me présente avec assurance. Une grosse femme bien conservée remplissait une ber-

AVIS.

Dans l'intérêt général. **CHESNEAU**, marchand tailleur, rue du 25 Mai, n. 193, prie toutes les honnêtes gens, et le commerce en particulier, de vouloir bien prendre connaissance de l'article suivant : ils connaîtront des lors ce qu'ils ont à attendre des nommes **BAURIN** et **ANCESSY**, dans le cas où ils auraient quelques rapports d'intérêts avec eux.

Je n'étais promis de ne parler de **Baurin** et d'**Ancessy** qu'après la liquidation de la société, mais, puisque ces individus continuent à me voler journalièrement je ne puis attendre plus longtemps.

J'ai déjà fait savoir par la voie des journaux que sur conduite chez moi leur aurait au moins valu dix années de détention, en Europe. Loin de m'attaquer en réparation, ce que je les défie encore de faire aujourd'hui pour le présent article, ils se sont contentés de répondre que je ne disais que des balourdises, et ils ont eu l'immortelle effronterie de dire que je mentais, quand eux-mêmes ont reconnu et signé tous les faits que j'ai avancés confidentiellement, jusqu'à ce jour, et ce que j'avance aujourd'hui. Oseront-ils encore dire que je mens ?

D'après leur dernier écrit, beaucoup de personnes honnêtes, surprises sans doute par leur langue dorée, leur hypocrisie de *Tartuffes*, ont pu être un instant trompées sur leur compte, mais, lorsqu'ils auront vu, malgré toutes mes précautions, je n'ai, depuis cinq mois, obtenu l'adresse que des chiens qui se trouvent dans l'impossibilité de payer, et qu'ils conservent les autres pour encaisser à leur profit les sommes qui me sont dues, comme ils l'ont toujours fait avant, pendant et après la dissolution de la société; elles rejettent avec mépris tout ce que de semblables individus pourraient alléguer contre moi.

Le petit nombre de mes débiteurs, que j'ai eu l'occasion de voir, m'ont tous déclaré qu'ils avaient payé **Baurin** et **Ancessy**. Ces sommes reçues par eux, jointes à celles qu'ils n'ont pas portées sur les livres comme étant dues à la maison, et à ce qu'ils ont pris d'autorité, forment ensemble la somme de 231 piastres. Nul doute que, lorsque j'aurai vu tous mes débiteurs, le déficit sera plus que doublé. Ajoutez à cette somme tous les mauvais placements qu'ils m'ont faits pour compte de l'établissement, desquels ils m'ont dépendants, comme aussi le dé crédit qu'ils m'ont causé auprès de mes clients. Tous ces préjudices réunis peuvent s'évaluer, au minimum, à 8000 piastres. Cette somme, quoique considérable, perdrait pour moi de son importance, si les temps étaient meilleurs; mais, comme il en est malheureusement autrement, je me vois dès lors dans l'impossibilité de jamais réparer les pertes que m'ont causées ces malheureux infames.

Dés aujourd'hui, je vais les poursuivre par devant le tribunal de commerce, afin de savoir si, parce que j'ai eu la faiblesse de m'associer **Baurin** et **Ancessy**, ils ont le droit de me voler aussi cruellement et d'une manière aussi scandaleuse.

L'un de ces deux francs mauvais sujets, à son arrivée ici, a été domestique chez M. Capdehoziat, puis, chez M. Richelieu, ensuite chez moi, aux gages de 30 piastres par mois. L'autre, en arrivant de France, devait son passage et est entré chez moi avec la même solde que le premier; tous deux, après avoir prodigué l'argent pour leurs menus plaisirs, en sont sortis avec des malles pleines.

C'est ainsi que, avec ce qu'ils m'ont volé, ils font les hommes importants, et qu'ils se sont constitués négociants; l'un d'eux, par reconnaissance, se promet même de m'associer.

Tout ce que j'avance ici est à la connaissance du public; aussi, ai-je l'espoir que, ne voyant aussi vivement blâmé dans mes intérêts, il ne me blâmera point d'avoir fait retentir mes plaintes par la voie de la presse, surtout lorsque je le fais dans l'intérêt général.

Montevideo, 24 juin 1843.

AVIS.

LE GÉNÉRAL DES VOLONTAIRES FRANÇAIS

Tous les individus de la légion ou hors de la légion qui voudraient faire partie de la musique, peuvent se présenter dimanche à 3 heures à l'état major pour se faire inscrire et prendre connaissance des conditions.

Le colonel, — **Thiébaud**.

AVIS DIVERS.

AVIS.

On trouvera à l'imprimerie du **Patriote** réunis dans une seule feuille la **Marseillaise**, le **Chant du Départ**, le **Veillons au salut de l'Empire** et la **Parisienne**.

NOURRICE.

Une Nourrice française dont le lait n'a que quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle, s'adresser à côté du café de Lamotte, chez M. Jean Julien à la pastoria.

AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé :

INSTRUCTIONS D'INFANTERIE,

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extrait de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne.

Il se vend à l'imprimerie, et chez **Domech** ou chez **Varela**, place de la Constitution.

CHIEN PERDU.

Un chien de six mois, poil long et blanc, petites oreilles, le dessous du cou rasé. La personne qui le ramènera, rue de Cerrito n° 162, ou qui pourra donner connaissance de la personne qui le retient, recevra une bonne récompense.

AVIS.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer, avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres n° 232 et 234.

M. le capitaine de **Sigrette**, est prié de passer au bureau du **Patriote**, pour affaire qui le concerne.

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

Le **Repartidor** du **Patriote** étant changé, nous prions ceux de nos souscripteurs qui n'auraient pas reçu le journal depuis deux jours, de vouloir bien adresser leurs réclamations au bureau du journal.

AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des **Volontaires Français**, **THIEBAUT**.

L'abbé **Dosombrer**, dont les services, comme aumônier du régiment des **Volontaires Français**, ont été agréés par le chef du corps et confirmés par l'autorité locale et ecclésiastique, a l'honneur d'annoncer à ses frères d'armes que, pour tous les secours spirituels de sa compétence, comme aussi dans l'exercice des devoirs dont il s'est chargé, il est, dès ce moment, à la disposition de toutes les familles, dont les chefs auront pris les armes pour une cause aussi sainte que nationale.

S'adresser à l'hôpital de la Charité, où demeure M. l'aumônier, et, dans le cas où il ne se trouverait pas chez lui, laisser une adresse au bureau de l'intendance, qui se trouve à main gauche, en entrant dans la cour de l'hôpital.

ARMES DE CHASSE et DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. **Domegus** Coste aîné, maison **Lavalleja**, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

Avis de la Salle de Commerce.

Le directeur de la Salle de Commerce fait savoir au public que les paquets entre **Montevideo** et **Buenos-Ayres**, ayant perdu la qualité, et se trouvant désormais considérés comme navires marchands, les signaux de sortie ne se feront plus comme antérieurement, mais seulement sur l'arribo, et lorsqu'ils seront avisés, ils mettront, comme navires marchands, les pavillons de leurs nations. Le packet anglais sera le seul qui sera signalé comme auparavant.

Les lettres de non souscripteurs ne seront admises, pour le départ, qu'avec un paiement de 6 vintins pour chacune.

Le Directeur,

J. ROSQUELLAS.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles **Lesueur**, rue **Barandí**, autrefois **San Carlos**, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Les succès qu'elle obtient tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison **Honoré Gasparin**, platero, rue del **Riucon**, on achète or vieux, argent et cuivre.

Le Gérant **Jb. REYNARD**.

Impimerie **Oriental**, dirigée par **Jb. REYNARD**.